



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Déclaration liminaire au CTU Plénier de VNF du 9 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CTU Plénier,
Chers collègues,

VNF a décidé de re-convoquer le CTU plénier ce mardi 9 mars 2021 pour mettre au vote son COP (Contrat d'Objectifs et de Performance) avec leitmotiv « moderniser et développer la voie d'eau ».

Dans sa déclaration liminaire du CTU Plénier du 1^{er} mars, la CGT avait souligné que VNF voulait faire passer son projet de COP, à n'importe quel prix, voire quoi qu'il en coûte aux personnels et à la voie d'eau. La CGT avait aussi écrit que cela sera sans la CGT, et nous persistons.

De plus, dans la foulée du CTU Plénier qui n'a pu se tenir faute de quorum, Sic !!! le directeur et la direction générale ont décidé d'envoyer un message aux personnels, où étaient donnés « des éléments de compréhension ». Pour le moins, cela est méprisant pour les représentants du personnel que nous sommes, car en communication en creux, cela renvoie à « vous n'avez rien compris ». La CGT a parfaitement compris et n'a pas de leçon à recevoir quand, c'est de l'avenir, des conditions de travail des personnels qui est en jeux.

Dans ce même message, vous faisiez part que d'autres ont aussi des COP, notamment Météo France et la SNCF, et « **c'est en soi un marqueur de reconnaissance...** ». Tous les agents qui sont aussi des citoyens pourront juger **du « marqueur de reconnaissance », notamment à la SNCF**, où chacun peut voir le bienfait du COP, fermeture de voies, de guichet, et en fonction du lieu où vous résidez, il n'y a plus rien, et de fait, **c'est ce qui s'appelle du service au public**. Cette notion est très importante, car en fonction de qui vous êtes et où vous soyez, vous n'avez pas le même service, ce qui est tout le contraire du service public. Le vrai service public, c'est peu importe où, qui ; l'accès au service est le même pour tous.

Votre projet revêt le même habit, selon le type de voie d'eau, du territoire, il sera possible que cela soit fermé, ou alors comme vous l'indiquiez dans votre communiqué, en parlant du canal de la Sambre à l'Oise, qui va rouvrir, mais à quelles conditions, que la collectivité, notamment la communauté de commune de Maubeuge va mettre la main à la poche, d'une part pour les investissements (travaux), mais aussi pour la masse salariale (rémunération des agents qui sont sur la Sambre à l'Oise). Ceci est d'une certaine manière le désengagement de l'Etat.

Toujours dans votre communiqué, vous faites état de hausses spectaculaires en 2019, avec +10% pour le fret et +3% pour le tourisme. Même si la CGT concède que cela va dans le bon sens, nous nous devons de remettre aussi les choses dans leur contexte : **+10% sur un mode de transport qui représente 6,5% du transport global de marchandise !!!**

De même, **la CGT faisait état de 400 suppressions d'ETP d'ici 2025, nous persistons aussi**, car, ces chiffres nous ne les sortons pas de notre chapeau, mais bien de vos documents, et nous faisons état d'ETP transitoires. C'est bien le cas, vous avez gravé dans le marbre **la suppression d'emplois pérenne**, et la mise en place d'emplois précaires type CDD droit public.

Dans la même veine, votre communiqué, souligne que VNF va recruter 200 agents par an sur 5 ans et donc 1000 agents, **là nous disons bien joué !! En communication vous êtes fort**, sauf que le plus important est le taux de remplacement, **et là vous n'êtes pas à 1 entrée pour 1 départ, et il y aura bien des pertes d'emplois.**

Toujours dans la communication, vous annoncez le maintien de rémunération, sauf que là aussi, bien joué, car vous omettez de préciser qu'au moment où nous écrivons, cela ne concerne que **les personnels d'exploitation et pour 2ans**. Pour un projet qui aura des impacts sur des dizaines d'années, vous pointez de plus la non-mobilité imposée, mais la CGT n'est pas dupe, ce sont les personnels qui seront contraints financièrement et bougeront d'eux-mêmes.

Vous parlez de renforcement « de notre communauté de travail (titre restaurant) », sur ce point, la CGT s'interroge, pourquoi seulement maintenant et pas depuis que les OS le demandent ? et le montant n'est pas le même pour toute la communauté de travail ? Tout simplement que cela fait partie d'une stratégie d'acceptabilité de l'inacceptable.

Vous n'avez de cesse de répéter, que cela est concerté avec les organisations syndicales. Mais qui dit concertation, ne dit pas monologue et à sens unique.

Vous le comprendrez Monsieur le Président, **cela sera sans la CGT.**
La CGT est et sera toujours auprès des personnels et de leurs intérêts.
La CGT dit NON à ce plan social déguisé.

Les représentants CGT